

LYS *infos*

N°76
MAI/JUIN 2024



**DOSSIER
LOGEMENT
UN CADRE DE VIE ADAPTÉ**





ALSH D'HIVER - CHIENS DE TRÂÎNEAU

Lors des accueils de loisirs des vacances d'hiver, plusieurs enfants ont eu l'opportunité de faire un tour de traîneau autour du Parc Urbain. Une belle manière de clôturer la saison avant de reprendre le chemin de l'école.



UN FUSIL À LA MAIN

Retour sur le Théâtre de l'Eden avec la pièce "Un fusil à la main" présentée par la compagnie "La Belle Histoire" qui relate l'histoire poignante d'un jeune français, d'un jeune allemand et de leurs proches au cœur de la Première Guerre Mondiale.

CHASSE AUX OEUFS GAULOISE

Beaucoup de familles se sont déplacées pour la traditionnelle chasse aux œufs. Accueillis par Astérix et Obélix au cœur de leur village gaulois, les enfants ont pu récupérer 3600 œufs sous la surveillance des Romains.



BANQUET DE PRINTEMPS

Fidèle à sa tradition, la ville a accueilli ses aînés lors du premier banquet annuel du printemps. Ce fut l'occasion de partager un moment convivial et animé.



CARNAVAL DES VILLES

Amis lecteurs, votre investissement à cet événement a permis au Carnaval d'être un nouveau succès. De la danse, des déguisements et des rires, un parfait résumé de cette belle après-midi.

Carnet de ville

JANVIER
FÉVRIER

NAISSANCES

- Gabriela HARDY
- Nino KHIREDINE
- ROUSSEAUX
- Léa DECRANE
- DENEUVILLE
- Wladyslawa KRAMARZ
- Achille JUILLET
- Maël WALLARD
- Emma DE PRIESTER
- Marlow JANOTTA
- Gabriel HACHARD
- Basile GAUDFRIN

DÉCÈS

- Attilio INSACCO
- Marcel FRANQUET
- Michel PAËME
- Jacqueline NOËL née FRANCHOMME
- Raymonde DRUEL
- Marie-France WYTTEMAN épouse DUTILLEUL
- Nadine FOURNEAU
- Francis LOCQUINIER
- Rosemary POMME née DRUEL (*Décès survenu en août 2023*)

Sommaire

RETOUR EN IMAGE	2
VIE QUOTIDIENNE	4
ACCUEILS DE LOISIRS	
FOURRIÈRES AUTOMOBILES	
VIE LYSSOISE	6
LE SPORT	
"MARQUE-PAGE", UN ACCÈS À LA CULTURE ÉTENDU	
DOSSIER	8
LA QUESTION DE L'HABITAT À LYS	
ENTREPRENDRE À LYS	12
ENTRETIEN AVEC AURÉLIE HUYS	
BUDGET	13
UN BUDGET SEREIN POUR CHACUN	
PORTRAIT	14
MONSIEUR ABDELKADER HAROUNE "SOLDAT DE LA RÉPUBLIQUE"	
TRIBUNE LIBRE	15
BON À SAVOIR	16
LE VILLAGE PRÉVENTION SÉCURITÉ	
CARTES D'IDENTITÉS ET PASSEPORTS À LYS : RAPPEL DE LA PROCÉDURE	
AGENDA LYSSOIS	18



Chers lyssois, chères lyssoises,

DANS ce Lys Infos, vous découvrirez un dossier spécial sur le logement et l'urbanisme. Lys-Lez-Lannoy est une ville qui n'a cessé de croître : 6 500 habitants en 1946, 10 984 en 1975, 13 378 en 2011 et 13 793 résidents lyssois aujourd'hui, ce nombre devrait rester stable ! Il faut savoir qu'en matière d'acquisition foncière, la commune a très peu de marge de manœuvre. En effet elle est le dernier maillon décisionnaire concernant la préemption. La municipalité a possibilité de préempter un bien en vente à condition qu'un projet solide et cohérent soit prévu. Le coût financier reste également un obstacle de taille ! Ces conditions sont d'ailleurs un avantage pour les promoteurs immobilier. Même si vous connaissez mon attachement à ce que les lyssois soient prioritaires dans leur commune, la municipalité a malheureusement des possibilités très restreintes concernant l'attribution de logements sociaux. Concernant les finances de la ville, vous pourrez découvrir un article mentionnant la situation de Lys : elle est saine. Comme je m'y étais engagé en 2020, les taux des taxes n'augmenteront pas. Enfin, vous découvrirez le portrait de Monsieur Abdelkader Haroune, commissaire de Roubaix. À travers cette mise à l'honneur, je tiens à remercier l'ensemble des forces de sécurité et de tranquillité publique.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Charles-Alexandre PROKOPOWICZ
Maire de Lys-lez-Lannoy
Conseiller Métropolitain

À noter :

Les informations associatives sont attendues au service communication : communication@mairie-lystlezlannoy.com avant le 15 mai 2024 pour le Lys infos de juillet/août.

LYS infos

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LYS-LEZ-LANNOY

MAIRIE DE LYS-LEZ-LANNOY

31, rue Jean Baptiste Lebas BP 7 - 59451 Lys-lez-Lannoy
Tél. 03 20 75 27 07 - www.lystlezlannoy.fr

Directeur de publication : Charles-Alexandre PROKOPOWICZ

Rédaction : Julien DUPONT, Pauline BUTEAUX, Magalie ELIAS, Lydie MAIRESSE, Maud BAISSON, Charles-Alexandre PROKOPOWICZ

Photos : Julien DUPONT, Yann LAMBRECHT

Conception/Réalisation : E. DELCROIX

Illustrations : Adobe Stock

Impression à 6500 exemplaires - IMPRIMERIE Jean Bernard à BONDUES
Dépôt légal avril 2024 - Imprimé sur papier recyclé.

Retrouvez l'actualité lyssoise sur : www.lystlezlannoy.fr et sur les réseaux sociaux : [@VilleLyslezLannoy](https://www.instagram.com/VilleLyslezLannoy)

Accueils de loisirs UN GÉNÉRATEUR DE SOUVENIRS

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sont des incontournables dans notre commune. Ils offrent un environnement sécurisé, stimulant et ludique aux enfants pendant les vacances scolaires.



Les effets spéciaux font leur cinéma aux ALSH.

CES structures proposent un panel d'activités et leur offrent une opportunité de s'émerveiller et de s'immerger dans des jeux captivants. Ces initiatives témoignent de l'engagement continu de la municipalité à offrir diverses expériences inédites à ces enfants lors des ALSH.

Pendant les vacances d'été, les ALSH deviennent un rendez-vous attendu pour ces jeunes, l'occasion de découvrir de nouvelles passions et de créer du lien. La période est aussi propice à des activités sportives, artistiques, culturelles et de plein air, permettant à tous

d'y trouver son bonheur. Pour préparer au mieux cette période, la municipalité mobilise environ 80 animateurs répartis sur 3 sites en juillet : la Maternelle Paul Bert, le Parc Maréchal et la Ferme du Gauquier et 2 sites en août : la Maternelle Paul Bert et le Parc Maréchal. L'équipe d'animation dynamique assure la supervision et l'animation des activités estivales sur chaque site.

Grâce à l'engagement des animateurs et au soutien de la municipalité, les ALSH continuent d'être des espaces où chaque enfant peut s'épanouir et se créer de précieux souvenirs.

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ANIMATEUR ?

Le BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur) constitue une condition indispensable pour encadrer des enfants en collectivité. Cette formation se déroule en trois étapes essentielles : une session de base, un stage pratique et enfin une session d'approfondissement. Les villes de Lys et de Leers ouvrent leurs portes pour accueillir les stagiaires en formation, proposant des sessions de base ou d'approfondissement à chaque période de vacances de Noël. Chaque session peut accueillir jusqu'à 40 candidats désireux de se lancer dans l'animation. Si vous aspirez à devenir animateur, c'est une opportunité à ne pas manquer ! La ville ne finance pas directement le BAFA mais elle propose un tarif préférentiel, permettant ainsi de participer à cette formation à des conditions avantageuses.

DATES ET HORAIRES :



Cet été, les ALSH démarrent le 8 juillet et se terminent le 23 août. Les enfants sont accueillis de 9h à 16h30 avec restauration facultative. Possibilité de garderie le matin à partir de 8h et le soir jusque 18h.



550
enfants

accueillis en été 2023

L'ORGANISATION DES ALSH D'ÉTÉ SUR L'ANNÉE :

FÉVRIER	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET/AOÛT
RECRUTEMENT DES DIRECTEURS	RECRUTEMENT DES ANIMATEURS CHOIX DU THÈME ÉLABORATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE	ORGANISATION DES SORTIES ET DES ACTIVITÉS <i>(prise de contact avec les prestataires, commande du matériel...)</i>	TOUT EST PRÊT POUR DÉMARRER !	SAMEDI DE VEILLE DE CHAQUE MOIS : INSTALLATION DES LOCAUX <i>(mise en place du matériel, création et installation des décors...)</i>

ÉTÉ 2025 :

Les dossiers de candidature pour les animateurs sont à déposer avant le 4/01/2025 et avant le 21/12/2024 pour les directeurs et adjoints.

Fourrières automobiles UNE NOUVELLE GESTION

DEPUIS le 1^{er} avril 2021, l'ensemble du département est géré par le Système d'Informations national des Fourrières (SIF). Ce système s'inscrit dans la volonté de transformation numérique de l'action publique. Il s'agit de simplifier les procédures d'entrée, de sortie et de gestion des véhicules en fourrière afin de permettre une meilleure qualité de service pour les usagers mais aussi de faire baisser les coûts d'indemnisation des gardiens de fourrière qui sont dus lorsqu'un véhicule est abandonné par son propriétaire.

À QUELLE OCCASION MA VOITURE PEUT ÊTRE ENLEVÉE ?

En tant que propriétaire de votre véhicule, vous en êtes responsable sur l'espace public. Les retraits les plus fréquents concernent le stationnement abusif, lorsque votre voiture reste immobile pendant 7 jours* ainsi que le non-respect des arrêtés municipaux. Si vous vous retrouvez dans cette situation, vous risquez de recevoir une amende forfaitaire de 2^e classe d'un montant de 35€ à régler dans les 45 jours ouvrés sous peine d'une majoration et de devoir aller chercher votre

voiture au fourrieriste moyennant quelques frais. En 2023, la Police Municipale de la ville a procédé à la mise en fourrière de 53 véhicules.

COMMENT LA RÉCUPÉRER ?

La procédure habituelle de la restitution d'un véhicule mis en fourrière nécessitait le passage obligatoire au Commissariat Central de Roubaix pour la délivrance du document "Levée de fourrière". Dorénavant, cette procédure pourra s'effectuer avec la Police Municipale. Les administrés auront toujours la possibilité de se rendre au Commissariat de Roubaix afin d'obtenir cette levée en dehors des heures d'ouverture du poste de Police Municipale.

Dans les deux cas, les agents vous fourniront le document après présentation des justificatifs (Assurance, carte grise, contrôle technique et Carte Nationale d'Identité). Ce document devra être présenté au fourrieriste (garage DARBO) qui vous restituera le véhicule après acquittement des frais



de fourrière.

Si vous êtes témoin d'une situation nécessitant l'intervention de la fourrière, n'hésitez pas à contacter la Police Municipale.

** Le délai de 7 jours débute lors de la constatation d'un agent qui fait foi.*

Contacts :

Police municipale

33 rue Jean-Baptiste Lebas
03 20 81 17 86

police-municipale@mairie-lysllezlannoy.com

Garage DARBO

49 Rue de Toufflers, Parc d'Activités du Versant Nord-Est

www.darboservices.com
0825 001 860

DES JEUNES ÉLUS AMBASSADEURS CONTRE LE HARCÈLEMENT



Lors d'une réunion du Conseil Intercommunal des Enfants (CIE), la Police Nationale en collaboration avec la Police Municipale ont échangé avec les jeunes élus sur le thème du harcèlement. L'objectif de cette intervention était d'informer et de prévenir des risques encourus par les enfants face à une telle situation. L'occasion aussi de revenir sur les applications et les numéros mis en place par le Gouvernement pour lutter

contre ce phénomène (numéro ci-contre). Parmi ces outils, le harcélomètre permet à l'enfant d'identifier sa propre situation et de l'encourager à demander de l'aide si nécessaire.

Ces élèves seront ainsi les ambassadeurs auprès de leurs camarades pour transmettre ces informations importantes. Ces interventions seront amenées à se répéter dans les écoles de la ville.

À LA MAISON



SUR LES RÉSEAUX



À L'ÉCOLE
3020

Le sport UN DES PILIERS DE LA VIE

À quelques mois des Jeux Olympiques de Paris, faisons un tour d'horizon sur la pratique du sport dans notre ville.

À TRAVERS une variété d'initiatives et de programmes, la municipalité promeut une culture sportive accessible à l'ensemble des habitants. Le service des Sports de la Mairie joue un rôle crucial dans la promotion et le développement des activités sportives.

En effet, le service soutient les clubs locaux dans leurs efforts pour accueillir de nouveaux adhérents, peu importe leur âge ou leur situation. Les Sports sont au service de tous les administrés pour favoriser une vie saine et active.

DES ÉQUIPEMENTS À LA HAUTEUR

Une multitude d'infrastructures sportives modernes et adaptées à tous les niveaux et à toutes les disciplines sont accessibles : des environnements propices à la pratique et à l'épanouissement de chacun. Les installations sont conçues pour répondre aux besoins variés des sportifs ; du Complexe Sportif Jules Ferry au Complexe Léo Lagrange en passant par le Stade Jean Cholle et le Dojo (salle d'Arts Martiaux). La

municipalité veille à leur entretien. De plus, de nombreux projets sont lancés tout au long de l'année, soyez attentifs !

Un engagement associatif remarquable des habitants pour le sport. Sur notre commune, nous comptons plus de 25 associations ; telles que l'Office Municipal des Sports (OMS) qui accompagne les associations lyssaises. Nous dénombrons 3500 licenciés et une diversité de disciplines sont enseignées. Chaque association contribue à créer un esprit de camaraderie, de compétition saine dans la commune et offre des opportunités de développement personnel et de bien-être. De plus, la municipalité investit dans la pratique sportive et démontre son engagement avec un budget dédié : à l'achat de matériel, à l'organisation d'événements et au soutien financier des associations. En tout, près de 550 000 euros sont investis pour les sports.

La ville veille à ce que cette pratique reste accessible à tous et pour tous.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'État et la Mairie soutiennent financièrement la pratique sportive au travers d'aides telles que le "Pass'Sport" et "Le Coupon Sport" :

Le "Pass'Sport" est une aide mise en place par l'État pour encourager l'inscription des jeunes dans un club sportif. Il permet de bénéficier d'une déduction de 50 € sur les frais d'inscription et il est utilisable en une seule fois. Il concerne :

- Les jeunes de 6 à 17 ans révolus bénéficiant de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) ;
- Les jeunes de 6 à 20 ans bénéficiant de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) ;
- Les jeunes de 16 à 30 ans bénéficiant de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) ;
- Les étudiants boursiers et les bénéficiaires d'une aide annuelle du Crous de moins de 28 ans.

"Le Coupon Sport" est une aide mise en place par la municipalité. Il permet aux familles lyssaises de bénéficier d'une aide de 20 à 40€ en fonction du quotient familial. Il concerne les enfants jusque 17 ans inclus fréquentant une association lyssaise ou un sport n'existant pas dans notre commune mais présent dans la MEL.

Si nécessaire, ces deux aides sont cumulables pour l'inscription à un sport. Elles visent à encourager la pratique des enfants et des jeunes adultes dans des clubs sportifs en offrant des aides financières aux familles.



"Marque-page" UN ACCÈS À LA CULTURE ÉTENDU

AFIN de démocratiser l'accès à la lecture et à la culture, les villes de Lys-lez-Lannoy, Hem, Toufflers, Leers et Lannoy se sont associées pour créer le réseau "Marque-page". Sa création s'inscrit dans une volonté de faciliter la découverte d'oeuvres culturelles tout en diversifiant les supports disponibles (audios, écrits, vidéos ou numériques).

POURQUOI CE RÉSEAU "MARQUE-PAGE" ?

Son objectif principal est de mettre en commun les ressources et les compétences des bibliothèques municipales ou associatives de ces villes. Les administrés auront la possibilité d'emprunter ou de réserver en ligne un exemplaire au sein du réseau. Ils pourront, ensuite, le récupérer dans l'établissement auquel ils sont rattachés. Les activités culturelles autour du livre seront elles aussi mutualisées afin de proposer de nouvelles animations aux habitants. C'est aussi l'occasion de profiter des particularités de chaque bibliothèque (les livres en gros caractères de Lys-lez-Lannoy ou encore la DVDthèque de Hem seront mis à disposition). Pour assurer cette liaison, un coor-

dateur sera recruté par la ville de Lys-lez-Lannoy afin d'assurer la navette entre les bibliothèques, l'animation du réseau, ainsi que l'organisation des manifestations et des événements entre les établissements.

Faciliter la découverte d'oeuvres culturelles

Par ailleurs, le réseau aura pour ambition de travailler en relation avec la bibliothèque numérique métropolitaine adoptée par le conseil

métropolitain en 2022. "Marque-Page" devrait être en service fin 2024, début 2025.

Ce projet témoigne des nombreux projets mis en place par la ville en intercommunalité.

VERS UNE HAUSSE DES ABONNEMENTS

Le succès du réseau "Mille-Feuilles" (Anstaing, Forest-sur-Marque, Gruson et Tressin) fait écho à ce projet. Son instauration a permis une hausse de 25% des abonnements sur son territoire. Un premier objectif pour "Marque-Page": l'augmentation des abonnements. Actuellement, le territoire de Lys-lez-Lannoy, Hem, Leers, Lannoy et Toufflers rassemble près de 4600 abonnés dans les différentes bibliothèques.

FÊTONS LA MUSIQUE ENSEMBLE !

À l'occasion de la Fête de la Musique, la ville s'organise pour vous faire danser toute la soirée.

Au programme : un groupe performera pour vous faire danser et un karaoké révélera la plus grande star parmi vos amis. Des espaces de restauration seront installés pour vous restaurer et vous donner envie de rester avec nous.

Venez nombreux ! Nous vous attendons avec impatience !

Fête de la musique

Vendredi 21 juin - De 19h à 00h

Parc Jean Ferrat

Programme complet sur le site de la ville.

HOMMAGE À



JACQUELINE NOËL-FRANCHOMME

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques (ordre honorifique français créé par Napoléon en 1808), ancienne institutrice à la Maternelle Marie-Curie, épouse de Jean Noël depuis 1960 mais aussi "Mamie Noël" pour tous, Jacqueline Noël-Franchomme s'est éteinte à son domicile le 3 janvier dernier dans sa 89^e année.

Jacqueline et Jean ont habité la rue de Cohem avant de s'installer aux Lavandières en 1965 au moment de sa construction. Institutrice de formation, Mme Noël-Franchomme a d'abord enseigné à l'école maternelle Anatole France avant d'aller à l'école Marie Curie. Moment charnière de sa carrière, elle en deviendra la Directrice pendant 15 ans.

La question de l'habitat à Lys-lez-Lannoy

Au sein du territoire de la Métropole Européenne de Lille, les communes mettent en œuvre leurs compétences afin d'offrir la possibilité aux habitants d'accéder à un logement abordable et décent.

Aujourd'hui, les collectivités locales se doivent de penser au développement de leur territoire à long terme tout en répondant aux besoins actuels de leur population en matière de logement, de mobilité, d'emploi...

ACET égard, la ville de Lys-lez-Lannoy s'évertue à mener une politique volontariste dans le maintien d'un cadre de vie agréable de son territoire, en réfléchissant à l'aménagement des espaces et en agissant de façon ciblée sur l'habitat.

COMBINER DÉVELOPPEMENT ET DURABILITÉ ORGANISER LE TERRITOIRE COMMUNAL

Particulièrement sensible au bien vivre de ses administrés, la ville organise son territoire en fonction de différents enjeux : limiter la densification, sauvegarder la nature et améliorer l'attractivité économique de la ville. Pour cela, elle s'appuie sur des documents de planification tel que le Plan Local d'Urbanisme pour définir une stratégie d'aménagement harmonieuse, intégrant la sensible question de l'habitat.

FAVORISER UN CADRE DE VIE ADAPTÉ

Votre commune défend un modèle d'aménagement urbain répondant à la fois aux enjeux des transitions



Rangée Backaert

écologiques et climatiques, stratégie à même également de créer les conditions favorables au maintien de l'activité et de l'emploi et d'apporter des réponses au désir d'habiter des



Limiter la densification, sauvegarder la nature et améliorer l'attractivité économique de la ville

résidents actuels et futurs.

Du fait de son attractivité, la commune fait face à différentes sollicitations : des demandes pour habiter à Lys-lez-Lannoy et des demandes pour y construire du logement. Satisfaire les besoins en logement et créer des lieux de vie confortables sont des sujets cruciaux que la municipalité traite prioritairement. Pour y répondre, il faut favoriser le développement de programmes diversifiés et durables tout en assurant un développement urbain raisonné. En effet, dans l'instruction des projets



Rue de la Paix

proposés, la commune s'assure d'une densification limitée et d'une qualité urbaine et patrimoniale respectée.

Notamment afin d'accompagner les résidents seniors en quête d'un cadre de vie paisible et adapté à leur situation, un programme d'une trentaine de logements dédié va voir le jour. Elle veille également à une utilisation économe des espaces naturels en préservant les espaces de respiration en ville. Ces orientations largement défendues ont deux grandes fonctions : maintenir une biodiversité et offrir des lieux de récréation aux lyssois.

LIER HABITER ET TRAVAILLER

Par ailleurs, la Ville s'intéresse aux besoins du quotidien des personnes qui vivent et travaillent sur le territoire.

En effet, il est important de main-

tenir des activités productives afin de développer une ville animée et productive. C'est pourquoi, il est important de préserver les fonciers économiques et encourager l'implantation des activités artisanales, commerciales, médicales en son sein. Mais bien habiter c'est aussi disposer d'un logement de qualité.

VEILLER AU MAINTIEN DU PARC IMMOBILIER EXISTANT

Votre commune a à cœur de faire respecter le droit à un habitat digne au profit de ses habitants.

Ainsi, au-delà des objectifs métropolitains en matière de lutte contre le mal logement, la ville est fortement engagée dans la résorption des situations d'habitat dégradé.



QUESTIONS À CHARLES ALEXANDRE PROKOPOWICZ

*Maire de Lys-lez-Lannoy
Conseiller Métropolitain*

1- Quelle est la priorité de la Municipalité concernant l'attribution des logements sociaux ?

La Municipalité n'a qu'une voix dans la CALEOL*. Nous souhaitons que les lyssois soient prioritaires dans l'attribution des logements sociaux, à situation équivalente bien entendu. J'ai même défendu pour mon groupe un amendement à la MEL. Amendement rejeté, par d'autres élus de la Métropole !

2- Quelle est votre vision de l'aménagement de Lys-lez-Lannoy ?

Il faut savoir que Lys-Lez-Lannoy est une des communes les plus denses de la Métropole et qu'elle est attractive au niveau du marché immobilier. Malgré cela, notre ville ne doit plus grandir : d'une part nous respectons tous les critères légaux de logements et d'autre part les infrastructures de transports ne sont plus adaptées. C'est pour ces raisons, entre autres, que je ne suis pas favorable à la construction de logements collectifs (hors friche urbaine). Pour aller dans ce sens, nous avons protégé des terrains pour le PLU3 dans le quartier du Fresnoy, rue du Vert-Pré...

*CALEOL : Commission d'Attribution de Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements



Béguinage



Rue de la Tour Eiffel



Rue d

AMÉLIORER L'HABITAT EXISTANT

Les besoins d'amélioration de l'habitat, notamment ancien, sont importants et couvrent des enjeux de mises aux normes sécuritaires, énergétiques et de confort. À cet effet, il s'agit de détecter les signes de fragilité de certains quartiers et d'encourager l'amélioration de leur qualité résidentielle et les conditions de vie des ménages qui y résident. À dessein, les propriétaires occupants

Permettre un accès au logement digne, salubre et décent à tous les habitants

ou bailleurs peuvent être accompagnés dans la réalisation de travaux de rénovation grâce au dispositif métropolitain "Amelio", service public de la rénovation et de l'adaptation de l'habitat privé. En complément de ces axes, la Ville est également engagée dans le recyclage des logements vacants, problématique touchant une grande partie des villes en France. L'objectif principal est d'inciter les propriétaires identifiés à remédier à la vacance de leur logement.

AGIR SUR LA QUALITÉ DES LOGEMENTS LOCATIFS PRIVÉS

Afin de lutter efficacement et durablement contre l'indignité des logements, la ville de Lys-Lez-Lannoy s'est engagée depuis plusieurs années avec ses partenaires (*Caisse d'Allocations Familiales, Enedis, Agence Régionale de Santé*) pour mener des actions concrètes sur le terrain. Cet engagement vise à permettre un accès au logement digne, salubre et décent à tous les habitants résidant sur le territoire communal. Au service de ces actions, le permis de louer représente désormais depuis janvier 2023 un véritable outil permettant de résorber les formes d'indécence dans le parc de logements et d'être en capacité de répondre toujours plus précisément aux préoccupations des administrés.



Allée Bossuet



Rue Léon Blum



des Bergeronnettes



Rue des Anciens combattants D'AFN

COMMENT PRÉTENDRE À UN LOGEMENT SOCIAL ?

Un logement social ou HLM est un logement construit avec l'aide de l'État. Il est soumis à des règles de construction, de gestion et d'attributions précises. Les loyers sont également réglementés et l'accès au logement conditionné à des ressources maximales.

Pour faire une demande de logement social vous devez remplir plusieurs prérequis :

- Être de nationalité française ou être admis à séjourner régulièrement en France (*être titulaire d'un titre de séjour en cours de validité*),
 - Louer le logement en tant que résidence principale,
 - Ne pas dépasser un niveau de ressources défini,
- Si vous remplissez tous ces critères,

25,44%
de logements sociaux
à Lys-lez-Lannoy

(source INSEE au 1^{er} janvier 2023)

vous pouvez réaliser une demande de logement social en vous inscrivant sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr

Votre demande de logement enregistrée, elle sera valable dans l'ensemble du département et diffusée aux bailleurs sociaux et à leurs partenaires, comme la Mairie.

COMMENT SE PASSE L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT SOCIAL ?

Une fois qu'un logement social est libéré, le CCAS de la Mairie en est averti par le bailleur. Une fiche tech-

nique est envoyée avec les différentes caractéristiques du logement (*typologie, loyer, charges et catégorie du logement*).

Le CCAS fournit 3 candidats correspondant aux critères du logement (*ancienneté, urgence et Lysois*) en plus des profils retenus par le bailleur. Une prise de contact est établie avec les candidats pour la constitution administrative du dossier. Les profils retenus sont discutés au moment d'une commission où l'on retrouve le bailleur, la ville, les représentants des locataires, la Métropole Européenne de Lille et la Préfecture. À la fin de l'étude, un vote est réalisé afin de retenir 3 candidats.

Attention, l'attente peut parfois être longue (en moyenne 11 mois avec des amplitudes différentes).

Entretien avec AURÉLIE HUYS, PRÉSIDENTE DE L'UNION COMMERCIALE "LES VITRINES DE LANNOY ET LYS"

Quel est le rôle de l'Union Commerciale "Les Vitrines de Lannoy et Lys" ?

L'association a été créée en 2015. De mon côté, j'ai repris la présidence en février 2024. C'est une association qui regroupe les commerçants des villes de Lys-lez-Lannoy et de Lannoy leur permettant entre autre de se créer un réseau professionnel

Quels sont aujourd'hui les objectifs de l'Union Commerciale ?

Aujourd'hui, nous avons deux principaux objectifs :

- La recherche de nouveaux adhérents : nous souhaitons que les commerces des deux villes nous rejoignent afin de créer un réseau important favorisant l'entraide. L'augmentation du nombre des adhérents nous permettra d'organiser de nouveaux événements au cours des années à venir.
- Une augmentation de notre visibilité : de nombreux commerces sans vitrine ne se tournent pas vers nous pensant que nous refuserons leur adhésion ou parce qu'ils ne nous connaissent pas. De notre côté, nous accueillons tous types de commerçants : les magasins avec ou sans vitrine, les indépendants et les entreprises.

Avez-vous déjà des idées ou des projets que vous souhaitez mettre en place ?

Nous essayons de lancer de plus en plus de projets. Cette année, plusieurs événements sont prévus :

Le 21 juin, à l'occasion de la fête de la musique et en collaboration avec la Mairie, un marché nocturne sur le thème de la "Guinguette" avec un groupe de musique qui performera sur la place Dinah Derycke.



Au mois d'octobre aura lieu un loto dans la salle Échevin de la ville de Lannoy.

Au mois de décembre, le marché de Noël s'installera dans la salle Desmulliez.

« Nous accueillons tous types de commerçants : les magasins avec ou sans vitrine, les indépendants et les entreprises »

Comment comptez-vous promouvoir l'artisanat local et les produits régionaux au sein de notre commune ?

Nous essayons un maximum de mettre en avant l'artisanat. Par exemple, le marché nocturne va permettre à ces professionnels d'exposer leurs créations comme ils n'ont pas forcément de vitrine.

Envisagez-vous de développer des

partenariats ?

Le développement de partenariats nous permet une plus grande visibilité. L'organisation du marché nocturne avec la Mairie est déjà un premier pas.

Quels sont vos outils de communication ?

Nous disposons d'une page Facebook, d'une page Instagram ainsi que d'un numéro de téléphone et d'une adresse mail dédiés à l'association. La prochaine étape consiste à créer un site Internet afin de référencer tous les adhérents et les commerçants de la ville.

Avez-vous déjà des retours sur vos actions ?

Avant de devenir Présidente de l'association, il n'y avait que 5 adhérents. Nous avons mené des phases de prospection en allant directement vers les commerçants et nous sommes passés à 37 adhérents. C'est l'un des premiers indicateurs de nos actions. Un autre signal est le retour des participants à nos événements. Par exemple, le loto de 2023 a été une réussite et nous avons eu des demandes pour réitérer cette action en 2024.

Vous réunissez-vous régulièrement ?

Nous nous réunissons une fois par mois avec les adhérents. Nos portes sont ouvertes aux personnes voulant assister aux réunions. Nous serons aussi ravis de les accueillir s'ils veulent adhérer à notre association.

Contact :

06 63 63 70 97

lesvitrinesdelannoyetlys@gmail.com

Facebook : Les Vitrines de Lannoy et Lys

Instagram : @lesvitrineslannoyetlys

UN BUDGET SEREIN POUR CHACUN

Après des années 2022 et 2023, difficiles avec une inflation généralisée, le budget 2024 sera moins contraint.

L'ENGAGEMENT premier de la Municipalité est de ne pas augmenter les impôts* : c'est chose faite pour cette année 2024. Il est aussi à souligner que la ville n'augmentera pas les tarifs de la restauration municipale ni des ALSH. Lys-lez-Lannoy est une des rares villes de la

La protection du pouvoir d'achat des familles est importante

Métropole de Lille à avoir cette ligne de conduite depuis plusieurs années. La protection du pouvoir d'achat des familles est importante dans ce contexte de hausse de prix.

La commune continuera à maîtriser les dépenses, la recherche systématique d'économies.

Le maintien des services à la population est une priorité. Les investissements de cette année concerneront la mise aux normes des bâtiments publics et la recherche d'économie d'énergie pour le bien de la planète.

*Le taux communal de la taxe foncière ne bouge pas mais les bases locatives augmenteront de 3,9%, augmentation votée par le parlement.



LES PROJETS

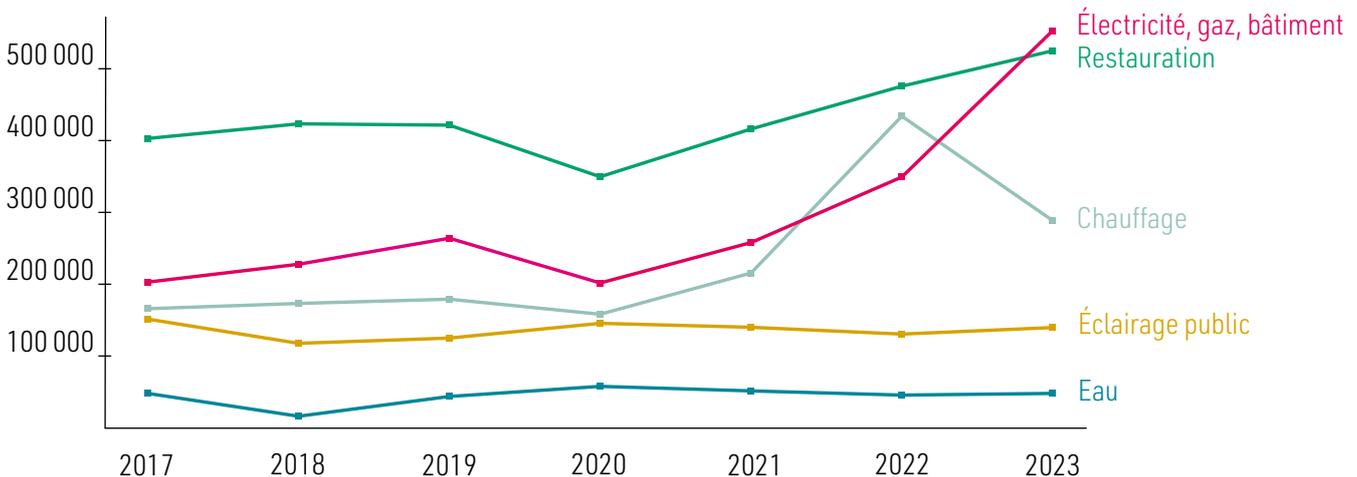
- Travaux de rénovation et d'accessibilité à l'école élémentaire Paul Bert : **238 000 €**
- Programme d'éclairage public : **185 000 €**
- Réfection du terrain multisports et piste d'athlétisme salle Léo Lagrange : **179 000 €**
- Extension du réseau de vidéosurveillance : **120 000 €**
- Réhabilitation du terrain de la Maison Dhalluin : **106 600 €**
- Rénovation du Complexe sportif Jules Ferry : **89 500 €**
- Réfection des aires de jeux du square de Gaulle et du parc Jean Ferrat : **56 200 €**
- Réfection du sentier de Roubaix : **50 000 €**
- Étude du Béguinage : **50 000 €**
- Rénovation et éclairage LED du Parc Maréchal : **42 000 €**
- Éclairage LED du terrain du Stade Jean Cholle : **39 500 €**
- Éclairage LED de l'école Anatole France : **29 200 €**
- Mobilier pour les écoles : **16 000 €**
- Garage à vélos Espace culturel Agora-Maurice Codron : **11 000 €**

TAUX D'IMPOSITION

TAXE FONCIÈRE BÂTI = **49,24%**
 TAXE FONCIÈRE NON BÂTI = **54,69%**
 THRS* = **27,70%**

* Taxe sur l'Habitation des Résidences Secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale

ÉVOLUTION DU PRIX DES ÉNERGIES ET DES DENRÉES ALIMENTAIRES



Certains passionnés consacrent leur temps et leur énergie sans compter.
Lys infos tient à leur rendre hommage.

CE MOIS, Monsieur Abdelkader Haroune « SOLDAT DE LA RÉPUBLIQUE »



Décoré, par le ministre de l'Intérieur, de l'ordre national du mérite, le commissaire divisionnaire Abdelkader Haroune est "le patron" du commissariat de Roubaix. Son périmètre d'intervention est large. Il englobe les villes de Roubaix, Wattrelos, Croix, Wasquehal, Hem, Leers, Toufflers, Lannoy et Lys-Lez-Lannoy.

nouissement à l'école. Après l'obtention de son Baccalauréat, il se passionne pour le droit et poursuit son cursus universitaire jusqu'à l'obtention de son Doctorat. Baigné dans un contexte familial aux valeurs solides ses frères occuperont également des postes gratifiants : juge, commandant de gendarmerie, fonctionnaire.

UNE FONCTION HORS DU COMMUN

Lauréat de l'École de Police Nationale, Monsieur Haroune réussit le concours de Commissaire. Il devient alors chef du commissariat de Somain – Pecquencourt. Il est ensuite affecté à Roubaix et chargé des enquêtes judiciaires. Il occupera ce poste pendant quatre ans. En juin 2021, il est nommé Commissaire de Roubaix. « Donner satisfaction à tous les gens en souffrance n'est pas facile » explique-t-il mais il en fait son fer de lance quotidien.

UNE ACTION COLLEGIALE QUOTIDIENNE

Préserver la tranquillité de la population et assurer la sécurité de chacun, voilà la priorité du commissaire Haroune. L'incivilité, la délinquance et autres actes délictueux restent une

lutte complexe au quotidien. C'est pour cette raison que la collaboration des polices nationales et municipales est essentielle. Ces deux forces publiques deviennent même indissociables. Aussi bien humainement que matériellement. En effet, le système de vidéosurveillance, géré par la police municipale est un bel outil au service des enquêtes. Le commissaire divisionnaire précise que « tous les jours nous sollicitons les municipalités, tous les jours nous organisons des opérations communes avec les polices municipales ».

Aujourd'hui, 470 policiers, sur 9 communes, sont rattachés au commissariat de Roubaix et chaque jour une cinquantaine de policiers en renfort

470 policiers, sur 9 communes sont rattachés au Commissariat de Roubaix

des Compagnies Républicaines de Sécurité assure la protection de la population. « Avoir la responsabilité de la sécurité sur le territoire et rendre le service public pour

apporter une solution aux administrés est des plus motivants » dit-il. Veiller au bien-être de chacun est l'ADN de la Police.

Monsieur le commissaire conclut en disant qu'il exerce le plus beau métier du monde.

Précisons enfin, que le rôle du commissaire Haroune a été incarné, dans le film "Roubaix, une lumière", par Rochdy Zem... Rien que ça !

Issu d'une famille engagée pour la France, après en avoir rejoint le sud, Paris puis le Nord, ses parents arrivent en métropole dans des conditions sombres. Cette période marquera l'histoire familiale « c'est un peu comme dans certains pays où vous devez faire vos valises en 48 heures ». Malgré ces difficultés, il faut rapidement surmonter la situation : s'adapter, « prendre ses marques » et tenter de reconstruire sa vie.

Le travail dans l'industrie du textile et agricole, permettra, durant cette période dite des "trente glorieuses", de subvenir aux besoins de cette famille nombreuse composée de 9 enfants. Monsieur Haroune, né à Tourcoing, sera bercé par les valeurs de la république, du travail et du mérite.

L'ÉCOLE REPUBLICAINE, UN ASCENSEUR SOCIAL

Monsieur Haroune trouve son épa-



Espace réservé aux différents groupes du Conseil Municipal pour leur expression libre, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et du règlement intérieur du Conseil Municipal adopté le 9/12/2020.

À NOTER : Prochaine séance du Conseil Municipal : mercredi 19 juin 2024 à 19h, salle du conseil en mairie.

Retrouvez les comptes rendus des débats et les délibérations du Conseil Municipal sur le site de la ville : www.lyslezlannoy.fr

LYS DURABLE ET DYNAMIQUE

GROUPE MAJORITAIRE

Lyssoises, Lyssois,
Se loger est une priorité pour tous.
Si les locataires n'ont plus d'impôts locaux à payer, les propriétaires connaissent aussi la difficulté due à l'inflation. Rappelons cependant que la municipalité n'a pas augmenté ses taxes et ne le fera pas.

L'attractivité de notre ville fait que la demande en matière de logement est particulièrement importante comparée

à l'offre disponible :

- L'équipe municipale est à l'écoute, conseille et accompagne dans leurs démarches les demandeurs de logement locatif selon l'urgence et l'ancienneté de la demande. La volonté aussi est de prioriser l'accès aux demandeurs Lyssois.

Soulignons que la ville de Lys Lez Lannoy se distingue avec plus de 25% de logements sociaux dans le parc

locatif obligatoire depuis la loi sur la Solidarité au Renouvellement Urbain.

Maryse LEGROS
Conseillère Municipale déléguée à l'Animation seniors et à l'attribution des logements

AGIR ENSEMBLE

Tout va très bien à Lys lez Lannoy ? Depuis 4 ans les lyssois n'ont eu droit qu'à un discours d'auto-satisfaction de la part du Maire et de sa majorité : Les années se suivent et se ressemblent et pourtant, comme de très nombreux Lyssois, nous constatons que l'image de notre Ville se détériore. Une enquête récente sur l'insécurité dans la métropole met LLL dans les premières places. Les questions de fond qui préoccupent

Lyssoises et Lyssois seraient-elles résolues ? Nous sommes persuadés du contraire. La liste d'attente qui s'allonge pour espérer obtenir une place à la pépinière, les personnes toujours plus nombreuses dans les associations de secours aux plus démunis, la circulation et le stationnement, la sécurité ou insécurité... Ne nous laissons pas endormir par les paroles de la majorité.

Nous sommes à votre écoute depuis

quatre ans. Ensemble trouvons des solutions, une autre politique, de plus en plus nécessaire pour le présent et l'avenir de notre commune.

Vos élus: Francis LANDREZ, Frédéric PAUWELS et Mélanie VANHOVE
mvanhovelyslezlannoy@gmail.com

MICHEL BLONDEEL, CONSEILLER MUNICIPAL

Le budget a été voté, face à des charges incompressibles (fluides, alimentation, frais financiers), la municipalité devra faire des choix judicieux et maîtriser ceux-ci, trouver des solutions en termes

d'économies, pour ne pas pénaliser votre pouvoir d'achat déjà fragilisé en maintenant le service public et vous garantissant les mêmes services
Non-augmentation des taux d'imposi-

tion, espérant qu'il en sera de même pour les tarifs des prestations municipales.

Michel BLONDEEL
Conseiller municipal

RENDONS-NOUS AU "VILLAGE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ" !

Le mercredi 22 mai, l'Espace Culturel Agora Maurice Codron accueillera le "Village Prévention et Sécurité" dans les salles De Bee, Leman et sur le parking. Un événement organisé par la municipalité avec la participation de la Police Municipale dans le but de promouvoir la prévention et la sécurité auprès des différents publics. Pour cela, de nombreux stands seront présents afin d'informer, orienter, sensibiliser, susciter et transmettre les bonnes informations aux lyssois. Le village sera ouvert au grand public de 14h à 18h, tandis que les collégiens

et les ALSH seront accueillis dans la matinée. Plusieurs professions seront représentées telles que la Police Municipale, la Police Nationale, la prévention MAIF, du personnel infirmier, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord (avec une piste de prévention routière pour les trottinettes, scooters, un simulateur de véhicules légers,...), le Service d'Aide aux Victimes de Crimes (SIAVIC) et le lycée Saint François d'Assise (pour les métiers de la sécurité). Allons-y nombreux !



Village Prévention et Sécurité

Mercredi 22 mai à partir de 14h
Espace Culturel Agora-Maurice Codron
Entrée libre
Programme de la journée détaillé sur le site www.lyslezlannoy.fr

Vous venez d'avoir 16 ans ? IL FAUT VOUS RECENSER !



Chaque jeune français est tenu de se faire recenser à partir de 16 ans. Cette démarche doit être réalisée dans les trois mois qui suivent son 16^e anniversaire. Elle constitue une étape préliminaire à la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement est obligatoire pour pouvoir passer le baccalauréat, le permis de conduire ainsi que d'autres examens. De plus, cette procédure permet d'être inscrit

automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. Les prises de rendez-vous se font sur le site de la ville. Le jour de votre venue, n'oubliez pas de vous munir de votre livret de famille et de votre Carte Nationale d'Identité ! Pour davantage d'informations, vous pouvez vous rendre en mairie ou consulter le site internet mon.service-public.fr

LES RÉSERVES DE SANG DIMINUENT MOBILISONS NOUS !

La diminution progressive des dons du sang entre l'année 2022 et 2023 est alarmante. À Lys-lez-Lannoy, une baisse a aussi été constatée, passant de 542 à 476 dons ces deux dernières années. Pourtant, c'est la forme de dons la plus courante. Si vous avez la possibilité, nous vous encourageons à donner votre sang.

Pour ce faire, les démarches d'inscription sont rendues plus simples et accessibles à tous, permettant en quelques clics de trouver le lieu de collecte le plus proche pour réserver un créneau. Avant de prendre rendez-vous, une autoévaluation en ligne permet de vérifier si le donneur remplit les conditions nécessaires. Ces dons sont essentiels afin de garantir un approvisionnement constant en produits sanguins vitaux pour les patients dans le besoin.

Prochaine date pour le don du sang :

Le 5 juin Espace culturel Agora-Maurice Codron de 10h30 à 13h et de 15h à 19h
Prise de rendez-vous en ligne : <https://dondesang.efs.sante.fr/don-de-sang>



Cartes d'identité et Passeports à Lys-lez-Lannoy RAPPEL DE LA PROCÉDURE

Une Carte Nationale d'Identité délivrée entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 est valable en France 15 ans pour les personnes majeures (si vous étiez majeur au moment de la délivrance et si la carte était encore valide au 31 décembre 2013) et 10 ans pour les personnes mineures.

La nouvelle Carte Nationale d'Identité (délivrée depuis le 1^{er} août 2021, format carte bancaire) est valable 15 ans et 10 ans pour un mineur. Le Passeport, quant à lui, est valable 10 ans et 5 ans pour un mineur.

Attention : La validité de la carte est réduite à 10 ans pour les pays étrangers (même en Belgique) pour les personnes majeures.

LES DÉMARCHES

- Remplissez la pré-demande de titre d'identité sur le site de l'ANTS : passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne

Vous pouvez consulter la liste des pièces à fournir sur le site : service-public.fr

- Prenez rendez-vous sur le site de la ville : www.lyslezlannoy.fr en inscrivant votre numéro de pré-demande obtenu lors de votre inscription sur le site de l'ANTS pour valider votre rendez-vous.

LE JOUR DU RENDEZ-VOUS EN MAIRIE

Pour enregistrer une demande de pièce d'identité, la présence du

demandeur est obligatoire même pour les enfants et bébés (les mineurs seront accompagnés de leur représentant légal).

Il vous faudra également apporter :

- L'imprimé de pré-demande de l'ANTS (*non signé d'avance et sans coller la photo*)

- La plaquette entière non découpée de photos d'identité récentes de moins de 6 mois

- Votre carte d'identité actuelle

- Un justificatif de domicile à votre nom (ou nom d'épouse) de moins de 12 mois. Ce document papier est impératif même si votre adresse a été vérifiée sur le site de l'ANTS.

Pour les attestations Total Energie, seul l'échéancier est admis.

Si vous êtes hébergé, une déclaration sur l'honneur de votre hébergeant sa carte d'identité ainsi qu'une facture à son nom vous seront réclamées.

- Un timbre fiscal en cas de perte ou de vol de la précédente carte (25€) ou pour une demande de passeport (86€). Les timbres fiscaux peuvent être achetés sur le site :

timbres.impots.gouv.fr
ou dans les débits de tabac.

- Un acte de naissance (*à demander à la mairie de votre ville de naissance*) de moins de 3 mois en cas de première demande, si la carte est expirée depuis plus de 5 ans ou en cas de perte ou de vol.

- Dans certaines situations (naissance à l'étranger de parents nés à l'étranger), un justificatif de nationalité

française pourra être demandé.

À savoir : La mairie ne délivre pas de photocopies ! Merci de venir avec vos documents imprimés.

LA REMISE DU TITRE D'IDENTITÉ

- Quand la carte est disponible, un message vous sera envoyé il est donc important de renseigner un numéro de portable.

- Il vous faudra de nouveau prendre un rendez-vous sur le site de la ville pour venir la retirer (*un rendez-vous par personne*).

- Pour réceptionner une demande de pièce d'identité, la présence du demandeur est obligatoire à partir de 12 ans (prise d'empreinte), les mineurs seront accompagnés de leur représentant légal.

- L'entrée en mairie se fait par le 12 avenue Paul Bert.

Merci d'honorer votre rendez-vous à l'horaire indiqué ou de prévenir en cas d'empêchement.

BON À SAVOIR

En période estivale, face aux nombreuses demandes, le délai d'obtention d'un rendez-vous peut aller au-delà de 6 semaines, soyez prévoyants !

ENFANCE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024/2025

Jusqu'au 4 mai

Pour les enfants n'ayant jamais été scolarisés et les nouveaux résidents lyssois

ALSH D'ÉTÉ

Inscriptions jusqu'au 13 mai

sur le portail famille

ANIMATION CULTURE

DUCASSE DU PRINTEMPS

Du 4 au 12 mai inclus, de 16h à 20h et de 15h à 20h le week-end

Promenade de l'avenir

RENCONTRES PATOISANTES CH'TI LYSSOIS

18 mai et 15 juin de 15h à 16h30

Espace culturel Agora Maurice Codron

Tarifs : 2€/gratuit pour les adhérents (10€ pour l'année)

+ d'infos : 03 20 82 58 72

FÊTE DE LA MUSIQUE AU MARCHÉ

21 juin de 14h à 22h

Place Dinah Derycke
Manège enfantin, petite restauration, tombola, atelier nature "musique verte" et animation musicale jusqu'à 18h.

À 16h, les commerçants adhérents à l'Union Commerciale "Les vitrines de Lannoy et Lys" rejoindront les commerçants du marché pour un marché de créateurs nocturne qui se terminera à 22h.

FÊTE DE LA MUSIQUE

21 juin de 19h à minuit

Parc Jean Ferrat

Concerts, animations, karaoké, foodtrucks et soirée dansante

Entrée libre

+ d'infos : programme complet sur le site de la ville

INSCRIPTIONS À L'ATELIER LESSIVE ET ADOUCISSANT ZÉRO DÉCHET

Inscriptions : le 17 mai au CCAS de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h pour l'atelier qui se déroulera le 30 mai de 18h à 20h salle Leman, Espace culturel Agora Maurice Codron
Créez de la lessive et de l'adoucissant avec des produits naturels.

Atelier proposé avec la Maison de l'eau, de la nature et de la pêche

Modalités : Justificatif de domicile de moins de 3 mois + Carte Nationale d'Identité

Atelier gratuit

22^E CANCREFOLIES

Les 22 et 23 juin

Théâtre de l'Eden

Programme détaillé sur la page Facebook : La Troupe du Cancre Fou

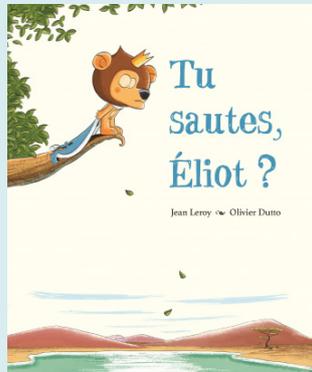
+ d'infos :

latroupeducancrefou@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE

UN ENFANT, UN LIVRE

16 et 17 mai



Rencontre/dédicace avec l'auteur Jean Leroy et les élèves de grandes sections lyssois.

SIMON LE VER DE TERRE

22 mai de 11h à 11h30

Animation pour les 3-6 ans
En partenariat avec la maison de l'eau, de la nature et de la pêche

Gratuit sur réservation*

RACONTE- MOI UNE HISTOIRE



25 mai et 15 juin à 11h

Séance de lectures pour les de 2 à 6 ans

Gratuit sur réservation*

EXPOSITION LEGO de l'association Chti'Lug

25 mai de 10h à 12h et de 14h à 17h



salle De Bee

Entrée libre

ATELIER FABRICATION D'UN HÔTEL À INSECTES

5 juin de 14h30 à 16h30



Pour les 6 ans et +

Gratuit sur réservation*

INSECTOPOLYS

12 juin de 14h30 à 16h30

Pour les 6 ans et +

Gratuit sur réservation*

SOIRÉE PYJAMA DOUDOU

24 mai et 7 juin à 18h30

Pour les 2-5 ans

Gratuit sur réservation*

CLUB DES INCORRIGIBLES LECTEURS

28 juin à 18h

Venez découvrir les coups de coeur des incorrigibles lecteurs lyssois !

Entrée libre

*** Réservations par téléphone au 03 20 66 13 70**

SENIORS

VOYAGE DES AÎNÉS

du 19 septembre



Le CCAS vous propose cette année d'aller faire des Bêtises à Cambrai :

Visite guidée, en bus, de cette superbe ville au riche patrimoine. Découverte de son histoire, ses vestiges de fortifications, sa cathédrale Notre-Dame, son beffroi... Cette visite sera suivie d'un repas dansant au domaine du Canotier à Paillencourt

Inscriptions : les 27 juin et 5 juillet de 9h à 11h à la salle Desmulliez

Modalités : être Lyssois et avoir 70 ans minimum au 31/12/2024

Le jour de l'inscription, apportez un justificatif de domicile de moins de 3 mois + Carte Nationale d'Identité

Tarif : 25€ (règlement par chèque uniquement)

PLACES LIMITÉES

INSCRIPTIONS À L'ATELIER D'ART FLORAL

2 groupes, de 9h30 à 11h et de 14h30 à 16h

Espace Maurice Titran

Inscriptions : le 24 mai au CCAS de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h pour l'atelier du 5 juin

Modalités : être Lysois et âgé de 60 ans minimum
Tarif : 17 €/atelier (règlement par chèque)

ATELIER SENIOR CUISINE AVEC LES PLANTES

Inscriptions : le 24 mai au CCAS de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h pour l'atelier qui se déroulera le 27 juin de 14h à 16h au Parc Maréchal

*Thème : Cuisine avec des plantes sauvages
Atelier proposé avec la Maison de l'eau, de la nature et de la pêche*

Modalités : être Lysois et âgé de 60 ans minimum
Le jour de l'inscription, apportez un justificatif de domicile de moins de 3 mois + Carte Nationale d'Identité
Atelier gratuit

« **LUNDI TOUS AU CINÉ !** »
27 mai et 26 juin



Film de la séance du 27 mai : *Maison de retraite 2*
26 juin : séance privée pour le premier anniversaire de cette action.

Organisé par le Conseil des seniors pour les + de 60 ans
RDV à 14h salle Desmulliez
Tarif : 6€ (règlement par chèque à l'ordre du cinéma de Leers)
Inscriptions au CCAS dès le 15 du mois

+ d'infos : 06 52 00 09 67

SANTÉ SOLIDARITÉ

DON DU SANG

5 juin de 10h30 à 13h et de 15h à 19h
Salle De Bee, Espace culturel Agora-Maurice Codron

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

ARMISTICE

Victoire de la guerre 39-45

8 mai à 9h30

Rassemblement au cimetière à 9h30 pour l'arrivée de la flamme, lancement du 80^e anniversaire de la libération 39/45 et cérémonie officielle au monument aux morts du Bon Poste à 10h30

APPEL DU 18 JUIN

18 juin à 18h

Square Charles de Gaulle

COMITÉS DE QUARTIER BRADERIES



Bon Poste : 1^{er} mai
Cohem-Vert Pré : 8 mai
Centre : 19 mai
Jules Guesde-Justice : 30 juin

INSCRIPTIONS POUR LA BRADERIE DU 30 JUIN (rue Jules Guesde)

Espace Maurice Titran :
Pour les riverains : le 7 juin de 14h à 17h30 et le 8 juin de 9h30 à 11h30
Pour les extérieurs : les 14 et 28 juin de 14h30 à 17h30 et le 15 juin de 9h30 à 11h30

COMITÉ DE QUARTIER JULES GUESDE/JUSTICE

VOYAGE À LA MER + VISITE DU ZOO

7 juillet

Inscriptions : Espace Maurice Titran les 7, 14 et 28 mai de 14h à 17h30 et les 8 et 15 mai de 9h à 11h30

DIVERS



INFO CCAS

Le jeudi 16 mai, le CCAS sera exceptionnellement fermé

DÉCHÈTERIE MOBILE

15 mai et 19 juin, de 9h30 à 12h30

Esplanade Daniel Chabasse

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

9 juin de 8h à 18h



Salle Desmulliez, sauf pour le bureau N°6, qui vote dans le Hall de la mairie.

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et de votre carte d'électeur

KERMESSES D'ÉCOLE

Paul Bert : 29 juin
Marie Curie : 8 juin
Le Petit Prince : 22 juin
Saint Luc : 15 juin
Anatole France : se rapprocher de l'école

GALA BODYJAZZ

Les 7, et 8 juin à 20h, le 9 juin à 15h

Théâtre de l'Eden

Réservations en ligne

+ d'infos : ecole.danse.bodyjazz@gmail.com
06 26 56 65 03
ou sur facebook : Body Jazz

GALA ECHAPPÉZEN

Les 15 et 16 juin
Théâtre de l'Eden

SPORTS

ATELIERS PARENTS-ENFANTS

Chaque samedi de 13h30 à 15h30

Atelier gratuit

+ d'infos : 09 80 94 04 13 - edm.volleyball@gmail.com
Instagram : @edm.mvbl

AGENDA SPORTIF

LYS RANDONNÉE CLUB

RDV salle Desmulliez à 8h30

5/05 : Morbecque La Motte (12 et 5 km) Journée pique nique

EDM

Complexe Sportif Jules Ferry

5/05 de 9h à 17h : Tournoi des commerçants

26/06, toute la journée : Kermesse

30/06, toute la journée : Tournoi des familles

Pré Nationale Masculin

12/05 à 11h : EDM/Marcq

Pré Nationale Féminine

12/05 à 14h : EDM/Noyelles

CP LYS

Salle Valeria Borza

Pro B féminines

4/05 à 17h : CP Lys/Issy Les Moulineaux

STELLA LYS

Stade Jean Cholle

U16 Régional

4/05 à 16h15 : Stella Lys/Étaples

25/05 à 16h15 : Stella Lys/Groupement RCR

1/06 à 16h15 : Stella Lys/Marcq en Baroeul

U17 Régional

11/05 à 18h : Stella Lys/Gravelines Grand Fort

25/05 à 18h15 : Stella Lys/Calais RC

8/06 à 18h : Stella Lys/Isbergues ESD

Senior D2

12/05 à 15h : Stella Lys/Wambrechies FC

OMS

Complexe Sportif Jules Ferry

23/06, toute la journée : Fête du sport

Village PRÉVENTION SÉCURITÉ 22.05.2024

14h
Espace
Culturel
Agora
Maurice
Codron



Programme complet sur le site
www.lyslezlannoy.fr



Lys-lez-Lannoy
www.lyslezlannoy.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE



POLICE
NATIONALE